

PRESTATIONS ET HONORAIRES

VENTES

Maisons Appartements Fonds de commerce Terrains	HONORAIRES TTC A la charge du vendeur	
	Jusqu'à 15 000 €	Minimum forfaitaire : 2500 €
	HONORAIRES TTC A la charge de l'acquéreur - Pourcentage appliqué au montant TTC	
Maisons Appartements Fonds de commerce Terrains	15 001 à 30 000 €	15,00 %
	30 001 à 40 000 €	10,00 %
	40 001 à 50 000 €	8,00 %
	50 001 à 80 000 €	7,00 %
	80 001 à 110 000 €	6,50 %
	110 001 à 150 000 €	6,00 %
	Au-delà de 150 000 €	5,50 %

LOCATIONS

	AVEC GESTION LOCATIVE TTC
Rédaction du bail	150 € *
Etat des lieux	2 € / m ² pour logement vide 3 € / m ² pour logement meublée
Honoraires de gérance	7,20 % TTC/Mois du montant du loyer encaissé

	SANS GESTION LOCATIVE TTC	
Entremise et négociation	Bailleur	100,00 € OFFERTS EN CAS DE NOUVELLE GESTION
Rédaction du bail		250 € *
Rédaction Etat des lieux de sortie (minimum forfaitaire : 100 €)		2 € / m ² pour logement vide 3 € / m ² pour logement meublée

* Dans la limite des dispositions légales en vigueur (8€ / m²)

COMMERCES

Rédaction d'un bail commercial	1200,00 € TTC (à répartir en fonction de la volonté des parties)
--------------------------------	--

SYNDIC

Par lot annuellement	130,00 € TTC (minimum forfaitaire 1.300 € T.T.C)
Taux honoraire de la vacation	73,00 euros T.T.C / Taux horaire

AUTRES HONORAIRES

Avis de valeur	160,00 € TTC
----------------	--------------